

Partenariats européens pour l'innovation - PEI « Pour une agriculture productive et durable » *Propositions pour le secteur forestier*

Cette note est portée conjointement par les organismes suivants :

CNPF (Centre National de la Propriété Forestière)
EFIATANTIC (Institut Européen de la forêt)
FCBA
FNCOFOR (Fédération nationale des Communes Forestières)
France Bois Forêt
Fransylva
GIP Ecofor
INRA (Institut national de la recherche Agronomique)
IRSTEA (Institut National de recherché en Sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture)
ONF (Office National des forêts)
UCFF (Union des Coopératives forestières)



Le Contexte UE et national

Dans l'initiative phare de la Stratégie Europe 2020 intitulée «Une Union de l'innovation», la Commission introduit le concept de partenariat européen d'innovation (PEI) visant à encourager l'émergence et la diffusion d'innovations par la mise en synergie de différents acteurs d'un secteur (agriculteurs et forestiers, chercheurs, conseillers et techniciens, acteurs industriels, enseignants, ONG...).

En 2012 la Commission a lancé un PEI «pour une agriculture productive et durable » qui est mis en œuvre de manière coordonnée sur la période de programmation 2014/2020 au travers d'Horizon 2020 et du FEADER , via un Comité directeur, présidé par la Commissaire européenne à la recherche, le Commissaire européen à l'agriculture, et un réseau dédié, le « PEI network facility ».

En France, un Comité consultatif national PEI a été créé, co-piloté par l'Association des Régions de France, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de Forêt. Ce Comité, animé par le Réseau Rural National, a tenu sa réunion inaugurale le 10 Mars 2015, en réunissant une cinquantaine d'acteurs de la recherche, du monde rural et des territoires. Parmi ces acteurs, le CNPF, le FCBA, Forestiers Privés de France, la FNCOFOR et l'ONF représentent le secteur forestier, également l'INRA et IRSTEA (secteur agricole et forestier).

Notre objectif

Les organismes qui sont parties prenantes de cette note, souhaitent FAVORISER et ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT de projets PEI « Pour une agriculture productive et durable » dans le secteur forestier, à partir d'un ancrage fort dans les priorités des programmes de développement rural régionaux.

Dans le cadre d'une coordination nationale, ils proposent de :

- Favoriser le partage d'information et les synergies entre, d'une part, les acteurs de la recherche et du développement et, d'autre part, les acteurs locaux et les décideurs publics mobilisés dans la constitution de PEI forestiers au niveau régional ou interrégional.
 - en identifiant les besoins en innovation des acteurs locaux du secteur et les capacités des acteurs de la recherche à y répondre, de façon à soutenir des réseaux de PEI sur des thématiques forestières ayant une portée régionale, voire inter-régionale ou nationale
 - en incitant les rapprochements utiles et la mise en réseau, tant au niveau régional, que national et européen ; en mobilisant les compétences pertinentes
 - en aidant les autorités régionales et les porteurs de projets à avoir une vision globale, cohérente et structurée des actions possibles pour le secteur forestier dans le cadre des PEI
- Appuyer, développer et promouvoir les actions menées dans le cadre des PEI pour le secteur forestier au sein du Conseil Consultatif national du PEI, et de toutes les autres instances concernées au niveau national, régional et local.

Nos propositions pour le secteur forestier

L'objectif général des PEI, pour le secteur forestier est de **faire émerger et diffuser des innovations** visant à :

- promouvoir un secteur forestier efficace dans l'utilisation des ressources, économiquement viable, productif, compétitif, à faible taux d'émission, résilient aux changements climatiques;
- améliorer les procédés destinés à préserver l'environnement, à s'adapter aux changements climatiques
- jeter des ponts entre les connaissances et la technologie en matière de recherche de pointe et les gestionnaires de forêts, les communautés rurales, les entreprises, les ONG et les services de conseil

L'innovation (hors innovations marchandes à des fins économiques) est entendue de façon très large (technique, organisationnelle ..), l'essentiel étant :

- que le besoin en termes d'innovation soit exprimé par les utilisateurs finaux - nécessairement intégrés dans les actions
- que les productions des groupes opérationnels aient nécessairement des applications de terrain
- que l'« hybridation » soit effective entre chercheurs et gestionnaires

Pour servir ces objectifs, nos organismes ont élaboré un cadre concerté de priorités thématiques qu'ils portent au niveau national – énoncées ci-après sans ordre de classement – dans lequel peuvent s'inscrire utilement des initiatives régionales de groupes opérationnels PEI, et auquel peuvent se rattacher des initiatives à échelle européennes (groupes multiacteurs et réseaux du programme de recherche-développement européen H2020).

Ce cadre a été en outre réfléchi en cohérence :

- avec les travaux en cours pour la préparation du Programme National de la Forêt et du Bois (GT4 – R&D et GT5 Europe et international)
- avec les priorités portées par l'interprofession France-Bois-forêt au moment de l'élaboration des documents cadre de mise en œuvre des fonds structurels.
- avec les domaines prioritaires de recherche et d'innovation établis par l'agenda stratégique (révision 2030) de la plate-forme technologique européenne forêt-bois papier (FTP)

Priorité thématique : Changement climatique

- Elaboration, test et diffusion d'outils d'aide à la décision et à la gestion pour les propriétaires et gestionnaires à partir des données multiples d'ores et déjà disponibles (sols, climat, autécologie ...)
- Nouvelles essences et nouveaux itinéraires techniques pour la gestion des peuplements face au changement climatique (adaptation/ atténuation)
- Approches transversales de la question climatique en forêt

Priorité thématique : Gestion intégrée des risques

- Intégration des risques (incendies, tempêtes, risques sanitaires, risques spécifiques en montagne) dans la gestion forestière/prise de décision
- Outils d'évaluation des risques, et d'aide à la décision et aux arbitrages dans la gestion forestière (pour une prise en compte intégrée de la dimension économique et sylvicole)
- Outils de prévention des risques et de restauration : sylviculture préventive, amélioration de la résilience, restauration des écosystèmes dégradés par les méthodes de l'ingénierie écologique

Priorité thématique : Biodiversité et services écosystémiques en forêt

- Interactions entre gestion multifonctionnelle, services écosystémiques et intégration de la demande sociétale
- Approches intégratrices et développement d'outils d'aide à la décision à l'échelle des paysages
- Nouveaux modèles économiques et organisationnels permettant la valorisation des services écosystémiques

Priorité thématique : Expériences innovantes de mobilisation, d'organisation et de coopération à échelle territoriale, de mobilisation des propriétaires forestiers et de transfert

- Développement ou transfert d'actions de recherche et développement dans le cadre des démarches de coopération régionales ou interrégionales, et des Stratégies locales de développement forestier
- Repérage, analyse, développement et diffusion d'expériences organisationnelles innovantes permettant d'améliorer la gestion durable et de mobiliser plus efficacement la biomasse forestière
- Outils de e-(in)formation à destination des propriétaires forestiers (applications mobiles, plates-formes internet)

Priorité thématique: Outils et méthodes innovants de production et d'exploitation forestière

- Techniques d'exploitation forestières (sylvicultures, techniques d'exploitation), notamment pour les essences feuillues, et dans les pentes
- Durabilité et intensification de la gestion forestière ; rentabilité des forêts cultivées et évaluation de la perception et des bénéfices pour la société
- Outils (SIG, télédétection) permettant de mieux organiser la desserte, d'optimiser la gestion et l'exploitation forestière
- Modes de gouvernance et de financement visant à renouveler les peuplements forestiers, et à inciter à l'adaptation aux changements climatiques.

Priorité thématique : Valorisation du bois comme éco-matériau

- Innovations conduisant à privilégier le bois comme alternative renouvelable et durable face aux autres matériaux (notamment le bois des essences feuillues)

Priorité thématique: Actions transversales

- Outils d'évaluation de la performance du secteur dans un contexte de changement global

Contacts

CNPF – Clotilde.Giry@cnpf.fr; Olivier.Picard@cnpf.fr
EFIATLANTIC – Christophe.orazio@efi.int
FCBA – Andreas.Kleinschmit@fcba.fr
FNCOFOR – Anne.galibert@communesforestieres.org
France Bois Forêt – Je.hermes@franceboisforet.fr
Fransylva – Luc.Bouvarel@foretpriveefrancaise.com
GIP Ecofor – Jean-luc.peyron@gip-ecofor.org
INRA – Jean-Michel.Carnus@pierroton.inra.fr
IRSTEA – Jean-marc.callois@irstea.fr
ONF – Myriam.Legay@onf.fr
UCFF – Julien.bluteau@ucff.asso.fr

Destinataires

Membres du Comité Consultatif du PEI « Agriculture et Foresterie durables »

Régions

**Présidents Conseils Régionaux
Services PEI des Régions
Services Affaires européennes des Régions**

Associations des Régions de France

**Président de la Commission agriculture, aménagement du territoire de l'ARF
Président du Groupe ARF Forêt
Président du Groupe ARF Innovation**

Etat

**MAAF
Services déconcentrés du MAAF
Commissaire Général à l'Égalité des Territoires**

Acteurs clés

**Interprofessions régionales
Pôles de compétitivité**